



# PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Départementale  
des Territoires

Service Environnement  
Unité Milieux naturels et Biodiversité

Mâcon, le 24 décembre 2025

Secrétariat de la Formation spécialisée pour  
l'indemnisation des dégâts de gibier aux cultures et  
aux récoltes agricoles

[ddt-env-chasse@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:ddt-env-chasse@saone-et-loire.gouv.fr)

## DÉCISIONS DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE pour l'indemnisation des dégâts de gibier aux cultures et aux récoltes agricoles, issue de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (FSDG)

- Séance du mardi 16 décembre 2025 -

### BARÈME 2025 – MAÏS TOURNESOL SORGHO

Nature culture	Prix fixé (€/quintal)
Tournesol	47
Maïs grain	12,6
Maïs grain biologique	15,80 ou prix contrat
Maïs grain sous contrat WAXY	Prix conventionnel + 3€/Q soit 12,60 + 3€/Q
Maïs ensilage	3,65
Maïs ensilage biologique	4,56
Maïs ensilage autoconsommé	4,56 (sur justificatif de rachat validé par le comptable de l'exploitation)
Maïs semence	Prix contrat*
Sorgho grain	11,5
Sorgho grain bio	14,38

37 boulevard Henri Dunant – CS 80140  
71040 MÂCON Cedex  
Tél : 03 85 21 28 00

1/2

**\* Fixation du prix contrat :**

- lorsqu'un prix figure dans le contrat, le prix retenu pour l'indemnisation des dégâts est ce prix auquel on déduit 1 €/q pour les transports et taxes.
- lorsque le prix contrat n'est pas fixe, mais se calcule à l'aide d'une formule type « prix de base + x€/t », le prix de base retenu sera le prix fixé pour la denrée en question dans le barème 2024. Dans ce cas, on ne retire pas 1 €/q, car le prix de base retenu a déjà été minoré pour prendre en compte l'absence de transports et taxes.

**BARÈME 2025 – AUTRES DENRÉES**

Nature denrée	Prix fixé
Tournesol biologique	58,80 €/q ou prix contrat
Soja	44,5 €/q ou prix contrat
Chicorée biologique	0,5 € / pièce
Sorgho ensilage	3,65 €/q

Mâcon, le 24 décembre 2025

Le préfet,  
pour le préfet et par délégation,  
le directeur départemental,  
pour le directeur départemental et par  
délégation,  
la chef de l'unité milieux naturels et biodiversité,



Bernadette Robin

2/2